

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.276

**Délégation de service
public pour le réseau
de télécommunication
à haut débit confié à
la société Solstice
GrandAngoulême :
rapport annuel du
délégué 2014**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.10.276**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATION A
HAUT DEBIT CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE GRANDANGOULEME : RAPPORT
ANNUEL DU DELEGATAIRE 2014**

Par convention de délégation de service public du 28 décembre 2006, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a confié à la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME l'exploitation du réseau de télécommunication à très haut débit pour une durée de 20 ans.

Cette convention prévoit la réalisation d'un rapport annuel d'activité qui rappelle notamment :

- le compte rendu d'exploitation
- le bilan financier
- le bilan commercial
- la situation juridique

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 16 septembre 2015,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 29 septembre 2015,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel d'exploitation du réseau de télécommunication à très haut débit pour l'année 2014 de la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

26 octobre 2015

Affiché le :

26 octobre 2015

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNEE 2014 - DELEGATION DU
SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS A HAUT DEBIT
CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE GRAND ANGOULEME -**

Données générales

Par délibération N° 349 du 24 novembre 2006, le conseil communautaire a confié à la société Solstice Grand Angoulême la délégation de service public relative à la mise en place d'un réseau de télécommunication à très haut débit et à son exploitation pour une durée de 20 ans à compter du 28 décembre 2006.

La société Solstice Grand Angoulême a terminé en 2008 la mise en place des infrastructures et du réseau de télécommunication qui ont été inaugurés le 26 juin 2008.

Les infrastructures et le réseau Solstice ont été réceptionnés le 15 décembre 2008, à l'exception des équipements nécessaires à la couverture radio qui n'ont pas été mis en place puisque le prestataire de services du département de la Charente assure la desserte des zones de l'agglomération mal ou non desservies par l'ADSL.

Chiffres clés au 31 Décembre 2014

Réalisation de 131K€ d'investissements, dont 117K€ pour les raccordements clients.

28 zones d'activités desservies, dont 24 en label THD zone, soit 525 entreprises éligibles au programme ZA THD

18 usagers :

- Fournisseurs d'accès internet : Adista TDI, Alsatis, Bouygues Telecom, Completel, NT Conseil, IdLine, Obiane, PaceTel, Saclak Network, SFR, Association Wifi Braconne Charente, Frekences
- Opérateurs de GFU : GrandAngoulême, Le Foyer SA, Université de Poitiers, Ville de Soyaux, CNAM, SMPI Magelis
- nouveaux entrants 2014 : Frekences, CNAM, SMPI Magelis

Objectif de prise de commande 2014 : 200K€ / réalisé 2014 : 200K€

Avenant n°5 au contrat DSP signé en décembre 2014 : intégration des conditions particulières de la fibre optique noire à l'offre de services

142 sites connectés fin 2014 sur un marché cible de 1190 sites

Situation des infrastructures au 31 décembre 2014

Le linéaire de génie civil est de 153 kms, inchangé depuis 2012. 670 chambres de tirages sont installées.

180 kms de fibre optique ont été déployés. 5 armoires de brassage optique et 5 sites techniques POP ⁽¹⁾ et SRO ⁽²⁾ complètent le réseau.

Ceux-ci sont gérés à partir d'équipements de la Société CISCO.

Tous ces équipements constituent les biens de retour à la collectivité en fin de délégation.

Situation financière au 31 décembre 2014

Les investissements de premier établissement s'élèvent à 12 301 456,49 € pour un total d'immobilisations brutes de 14 550 250,59 € (hors immobilisations financières).

131 300 € d'investissements complémentaires ont été réalisés en 2014 dont 117 000 € pour les raccordements clients.

Les biens de retour s'élèvent à fin 2014 à 14 134 369,72 €.

En 2014 le chiffre d'affaires (CA) a été de 829K€, en croissance de 12% par rapport à 2013. 737K€ de CA annuel sont acquis. L'objectif de prise de commandes (PDC) de 200K€ a été réalisé et le réseau compte 18 usagers. Les fournisseurs d'accès internet (FAI) les plus actifs ont été les suivants : IdLine, Alsatis, SFR.

Il y a un volume moins important de prise de commande en 2014 qu'en 2013 mais concerne plus de nouveaux sites (23).

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est positif à 230K€ et a permis de couvrir les investissements réalisés en 2014 (raccordements clients) sans avoir recours à un apport en comptes courants de la part de Covage et de la Caisse des Dépôts et Consignations. En revanche le résultat net (RN) est toujours négatif à -881K€ sous le poids des amortissements des investissements et des charges financières (intérêts des comptes courants). Solstice alerte que suite à un impairment test réalisé fin 2014, une dépréciation d'actifs de 282 K€ a été intégrée dans les comptes.

C'est la deuxième fois qu'une dépréciation d'actifs doit être réalisée après celle de 2,4M€ en 2012.

Situation technique et commerciale

La fiabilité du réseau est excellente avec un taux de disponibilité de 99 ,998 %.

Le temps moyen de rétablissement est de 1 h 28 pour un engagement contractuel de 4 h 00. 24 incidents ont été constatés en 2014

SOLSTICE poursuit ses actions commerciales dans les médias locaux, par voie de publipostage aux entreprises, en participant à des forums...

Concernant le FTTH, 1 056 logements du Champ de Manoeuvre et du Treuil sont raccordés à la fibre optique dans le cadre du programme porté par SA Le Foyer et les locataires bénéficient du suivi de leurs consommations d'énergie et de fluide au travers du logiciel Easy Green. 5 locataires ont souscrit à l'offre Alsatis social 2M, 4 à l'offre 100M, 25 à l'offre WiBox social 2M.

(1) POP : point de collecte

(2) SRO : sous répartiteur optique